



Compte rendu de la réunion du bureau du 05/01/2010.

Présents :

Jean-François ACKERMANN
Xavier MAQUET
Jean-Claude PINAUD
Thierry ROBIN

Excusé :

Jean-Robert GRIBAUDO

Ordre du jour :

- Calendriers 2010.
- Passeports parrainage.
- Proposition d'une initiation judo à l'école primaire d'Azay-le-Rideau.
- Tombola.
- Communication de Jean-François sur la situation financière du club.

1. Calendriers 2010 :

A ce jour, 63 calendriers ont été vendus, 3 offerts (mairie, service technique d'Azay-le-Rideau, Correspondante de la NR).

L'investissement initial est remboursé, il faudrait réussir à vendre les calendriers restants.

2. Passeports parrainage :

Etant donné le petit nombre de passeports en notre possession, il est décidé de créer des invitations à remettre aux enfants (photocopie du verso des passeports).

Les passeports seront remplis lors de la venue des invités.

Une récompense sera remise au(x) meilleur(s) parrain(s) lors de la fête du judo en fin d'année.

3. Initiation judo pour les classes de primaire d'Azay-le-Rideau :

En l'absence de réponse de l'école d'Azay-le-Rideau, Xavier a relancé la directrice qui nous a finalement répondu par mail.

Ci-dessous, la réponse :

Bonjour M Maquet,
J'ai bien reçu le courrier du Judo-Club et m'apprêtais à y répondre, après en avoir parlé avec toute l'équipe.

Comme je vous l'avais dit au conseil d'école, le principe d'un intervenant judo nous intéresse. Le problème est que nous ne pouvons pas en financer le coût. Il faudrait pouvoir passer par la fédération, comme cela se fait pour le hand ou le tennis cette année et comme cela s'est fait les années passées pour le foot. Dans ce cas, le financement est assuré par la fédération, directement. D'autre part, lorsqu'une intervention extérieure spécialisée excède trois séances, il faut avoir l'autorisation de l'Inspection académique, après dépose d'un dossier précisant les objectifs et les modalités d'intervention. En principe, je constitue les dossiers en tout début d'année avec les intervenants concernés. Peut-être cela peut-il être envisagé pour l'an prochain ?

Je me tiens à votre disposition pour en parler davantage si vous le souhaitez.

Cordialement,

Françoise LAMBERT

Deux obstacles se présentent :

- Le financement : A priori, contrairement aux autres fédérations, la FFJ ne finance pas ce type de prestations.
- Les obligations de l'école vis-à-vis de l'inspection académique : pour l'instauration d'un programme complet tel que nous l'avons proposé, un dossier doit être monté et présenté à l'inspection, ceci dès le début d'année. Nous arrivons trop tard.

La mise en place de 3 cours restant possible, Xavier proposera d'offrir 3 séances à 3 classes distinctes de l'école.

Nous relancerons le projet l'an prochain dès le début d'année.

Problème du financement : subvention à demander par l'école et/ou le club aux mairies (et/ou conseil général ?), Cheillé finance (partiellement au moins) l'intervenant musical.

Une lettre va être envoyée aux écoles des communes alentour pour leur proposer la même chose. Nous restons sur le lundi et le jeudi.

4. Tombola :

Sur proposition de Jean-Claude nous décidons de lancer une tombola « Poisson d'Avril ».

Les enfants vendent des grilles, un lot par grille, pas forcément le même. Gros lot : un poisson (saumon).

Nous ferons des grilles d'une dizaine de cases, à petit prix (1,5 euro ?) afin de réussir à en vendre plusieurs par enfant.

Vente des grilles en février et mars, animation, apéritif et tirage des gagnants le 03/04/2010 au dojo.

5. Situation financière du club :

Le déficit pour la saison 2008/2009 s'élevait à 593,15 euros.

Les prévisions de Jean-François pour la saison 2009/2010 sont les suivantes : déficit de 2500 euros (en envisageant des subventions équivalentes à celles de l'année passée, moins 500 euros pour Azay-le-Rideau).

Si cela se réalise, nous terminerons l'année avec des réserves de 4500 euros contre 7080 l'année précédente (au 31/08/2009).

Notre appel aux membres du club et aux parents pour des actions de sponsoring est resté sans écho.

Le nombre d'adhérents doit remonter, nous avons une bonne dynamique chez les adultes, à poursuivre. Une distribution de flyers chez les commerçants et dans les classes de l'école Descartes permettra peut être de trouver de nouveaux adhérents.

Jean-François propose l'organisation d'une soirée à thème. L'idée du loto est abandonnée, ce type de manifestation est strictement encadré. L'organisation de loto est tolérée mais interdite dans un but strictement financier.

Jean-François contactera la direction du travail afin de voir si le fait d'employer Brahim (qui relève de la COTOREP) ne donne pas droit à une réduction de charges.

6. Questions diverses :

- Rendez vous est pris pour le 09/01/2010 au crédit agricole pour obtention des droits sur le compte en banque pour les membres du bureau.

- Xavier a imprimé quelques cartes de vœux qui seront envoyées dans la semaine (Jean-Claude).

Le secrétaire